



FACULTÉ DE DROIT  
ÉCONOMIE & GESTION

# Master 1 Droit Public



2021-2022

## **Sommaire**

- Bienvenue dans le Master ..... 3
- Organisation générale du Master :
  - 1. Présentation de la formation ..... 4
  - 2. Schéma synoptique..... 5
- Les débouchés professionnels ..... 6
- Qui contacter ? ..... 8
- Tableaux des unités d'enseignement 9
  - Option Droit public général..... 9
  - Option Droit, Politique et Patrimoine 11
- Contenu des enseignements ..... 15

***Habilitation 2018-2022***



## **Bienvenue dans le Master**

**Le Master Droit public de l'Université d'Orléans : un master généraliste et professionnalisant en harmonie avec un environnement juridique, économique, social et professionnel en constante mutation.**

Le Master Droit public prépare ses étudiants à la grande diversité des métiers rattachés à l'action publique et para-publique : administrations de l'État, collectivités territoriales, mais également entreprises privées en lien avec les structures publiques.

La recherche de l'insertion professionnelle commande l'architecture de la formation.

Le Master droit public de l'Université d'Orléans offre en première année, avec un tronc commun, une formation fondamentale permettant de maîtriser les multiples dimensions du droit public contemporain tout en préparant l'orientation des étudiants par le choix d'une option : soit « Droit public général », soit « Droit, Politique et Patrimoine ».

En seconde année, l'orientation professionnalisante, gage d'une insertion professionnelle réussie, est renforcée. L'étudiant a le choix entre 5 parcours.

Quatre parcours proposent l'alternance et permettent ainsi aux étudiants du Master d'acquérir une expérience professionnelle directe dans les métiers de la construction et de l'urbanisme, avec le M2 « Construction, Aménagement, Urbanisme » ; dans les métiers de l'administration territoriale, avec le M2 « Droit et Management des Personnes Publiques Locales » ; dans les métiers du tourisme et de la culture, avec le M2 « Gestion Locale du Patrimoine Culturel » ; ou dans les métiers de la communication politique locale avec le M2 « Métiers de l'accompagnement politique ».

Le cinquième parcours, le M2 « Droit et contentieux public », offre une double formation centrée sur les divers contentieux du droit public : formation professionnalisante ouvrant sur les métiers de la justice administrative à travers la réalisation d'un stage ; formation à la recherche à travers la réalisation d'un mémoire de recherche pour les étudiants qui souhaitent réaliser une thèse de doctorat.

L'équipe pédagogique formée d'universitaires et de praticiens vous assure ainsi une insertion dans le monde du travail.



# Organisation générale du Master

## 1 . Présentation de la formation

### → Le Master Droit Public

- des enseignements répartis sur deux années (M1 – M2)
- un diplôme de maîtrise, à l'issue des deux premiers semestres du master, délivré aux étudiants ayant acquis les 60 premiers crédits
- un stage facultatif en M1
- un stage obligatoire en M2 (sauf pour les apprentis)

### → Le Master Droit Public comporte en deuxième année cinq parcours :

- Construction-Aménagement-Urbanisme – CAU
- Droit et Contentieux Public – DCP
- Droit et management des personnes et politiques publiques locales – DMPL
  - Voie Direction générale et financière
  - Voie Direction des achats et des affaires juridiques
- Gestion Locale du Patrimoine Culturel – GLPC
- Métiers de l'Accompagnement Politique – MAP

**Les parcours du M2**, à l'exception du parcours Droit et contentieux public, **sont ouverts à l'apprentissage** (alternance une semaine à l'Université, une semaine en collectivité d'accueil).

La formation est en mesure de proposer un certain nombre de contrats d'apprentissage au sein de collectivités territoriales (communes, départements, régions), d'EPCI (communautés d'agglomération, communautés urbaines, métropoles...) d'établissements publics (offices d'HLM...) ou d'organismes privés partenaires (sociétés d'économie mixte, sociétés d'HLM, agences d'urbanisme, compagnies d'assurance dans le secteur du BTP, musées, cabinets de communication...). Les étudiants ont également la possibilité de démarcher les organismes.

## 2 . Schéma synoptique

<b>MASTER 2</b>				
Construction- Aménagement- Urbanisme <b>CAU</b>	Droit et Contentieux Public <b>DCP</b>	Droit et Management des personnes et politiques publiques locales - Voie Direction générale et financière - Voie Direction des achats et des affaires juridiques <b>DMPL</b>	Gestion Locale du Patrimoine Culturel <b>GLPC</b>	Métiers de l'Accompagnement Politique <b>MAP</b>



<b>MASTER 1</b> -Option Droit public général -Option Droit, Politique et Patrimoine
---



<b>ADMISSION</b>
* <b>Formations ouvertes aux étudiants titulaires d'un diplôme de licence :</b> - mentions Droit, Droit général, Droit européen, Droit-Histoire
* <b>Sur dossier de validation d'acquis :</b> - aux titulaires d'un autre diplôme de licence (Gestion, Eco-gestion, AES...)
<b>Remarque importante :</b> l'admission en M 1 n'est pas de droit : elle est assujettie à l'avis favorable de la commission pédagogique.



## Les débouchés professionnels

Le master que nous vous proposons poursuit un double objectif :

- conçu en partie avec le concours des milieux professionnels, le contenu des enseignements doit vous permettre de poursuivre l'acquisition d'un certain nombre de savoirs juridiques indispensables, complétés par des connaissances dans les domaines de la gestion publique, des finances, de la communication, du patrimoine, en fonction des parcours de M2 ;
- comme pour toutes les formations de ce type, notre master peut également déboucher sur la préparation d'une thèse, quel que soit le parcours de M2, et vous avez la possibilité à cette fin de candidater à l'attribution d'une bourse de recherche. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat du Centre de recherche juridique Pothier (Mme Sallé : 02 38 41 71 52 ; [laurence.salle@univ-orleans.fr](mailto:laurence.salle@univ-orleans.fr)), ou du secrétariat de l'école doctorale Sciences de l'Homme et de la Société (Mme Fuster : 02 38 41 73 61 ; [katia.fuster@univ-orleans.fr](mailto:katia.fuster@univ-orleans.fr)).

### Compétences acquises

L'Etat, les collectivités territoriales, leurs établissements publics, ainsi que les organismes privés qui leurs sont associés, recherchent des personnels de haut niveau ayant reçu une formation qui les prépare aux différents aspects du droit et de la gestion publics. La formation en apprentissage est un plus pour une insertion professionnelle rapide.

### Secteurs visés

Secteurs d'activité	CAU	GLPC	DMPL	DCP	MAP
Collectivités territoriales	X	X	X	X	X
Entreprises privées	X	X		X	X
Etat				X	X
Associations	X	X		X	X

## Métiers visés

Métiers	CAU	GLPC	DMPL	DCP	MAP
Juriste (enseignant-chercheur, magistrat administratif, avocat, chargé des affaires juridiques et contentieuses...)	X		X	X	
Cadre dans les collectivités territoriales et leurs groupements en tant qu'attaché territorial	X	X	X	X	X
Cadre financier dans les organismes bancaires qui réalisent des opérations avec les collectivités			X		
Collaborateur de cabinet d'expertise et conseil auprès des collectivités territoriales.	X	X	X	X	X
Chargé de mission dans les collectivités publiques, parapubliques (société d'économie mixte)	X	X	X	X	X
Responsable de la politique culturelle, conseil en gestion du patrimoine, chargé de mission dans une collectivité territoriale, une structure publique (GIP, établissement public...), une association, une SEM ou une entreprise propriétaire ou concessionnaire du patrimoine.		X			
Chargé de la gestion de la politique de l'habitat et du logement social (collectivité territoriale, organismes d'HLM, ADIL, association Loi 1901...), gestionnaires de dossiers d'assurance construction...	X				
Cadre dans les administrations de l'Etat				X	
Attaché parlementaire, chargé de communication (y compris dans le secteur privé)					X

## Qui contacter ?

### ...à l'UFR Droit Economie Gestion

	Lieu de formation	Responsables Mention	Secrétariat administratif	Inscription administrative
UFR DEG	UFR Droit, Economie et Gestion, 11 rue de Blois BP 26739 45067 Orléans cedex 2 www.univ-orleans.fr/deg	Armelle TREPPOZ, Maître de Conférences <a href="mailto:armelle.treppoz@univ-orleans.fr">armelle.treppoz@univ-orleans.fr</a> Tristan POUTHIER, Professeur <a href="mailto:tristan.pouthier@univ-orleans.fr">tristan.pouthier@univ-orleans.fr</a>	Cécile CARTIER 02 38 41 72 13 <a href="mailto:masterapt.deg@univ-orleans.fr">masterapt.deg@univ-orleans.fr</a>	Sabrina RICHARD 02 38 49 49 46 <a href="mailto:scol.deg@univ-orleans.fr">scol.deg@univ-orleans.fr</a>

### ...à l'UFR Lettres Langues et Sciences Humaines

	Lieu de formation	Directeur	Secrétariat administratif	Inscription administrative
UFR LLSH	UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, 10 rue de Tours BP 46527 45065 Orléans cedex 2 www.univ-orleans.fr/lettres	Jean GARRIGUES, <a href="mailto:jean.garrigues@univ-orleans.fr">jean.garrigues@univ-orleans.fr</a>	Sandrine HARANG 02 38 49 47 65 <a href="mailto:sandrine.harang@univ-orleans.fr">sandrine.harang@univ-orleans.fr</a>	02 38 49 25 00 <a href="mailto:inscriptions.llsh@univ-orleans.fr">inscriptions.llsh@univ-orleans.fr</a>

## Tableaux des unités d'enseignement



### Master 1 Option *Droit public général* (semestre 1)

Intitulé des enseignements	CM Nombre d'heures	TD Nombre d'heures	Coefficient	ECTS
<b>Semestre 1 Option <i>Droit public général</i></b>				
<b><i>Tronc commun</i></b>				
Droit des collectivités territoriales	36	15	5	5
Droit des services publics	30		4	4
Droit et gestion des agents publics	30		3	3
Droit des contrats administratifs	10		2	2
Management des collectivités territoriales	10		2	2
Note de synthèse	2	12	2	2
<i>- 1 langue vivante au choix parmi 3 :</i>				
- Anglais		15	2	2
- Espagnol		15	2	2
- Allemand		15	2	2
<b><i>Option Droit public général</i></b>				
Droit de l'urbanisme	36		4	4
Techniques d'expression et de communication	10	12	4	4
<i>- 1 enseignement avec TD au choix parmi les deux suivants:</i>				
- Droit de l'urbanisme ou Droit des services publics		15	2	2



## Master 1 Option *Droit public général* (semestre 2)

Intitulé des enseignements	CM Nombre d'heures	TD Nombre d'heures	Coefficient	ECTS
<b>Semestre 2 Option <i>Droit public général</i></b>				
<b><i>Tronc commun</i></b>				
Droit public économique	30	15	5	5
Droit et politique de l'environnement	30		4	4
Grands problèmes constitutionnels	20		3	3
Grands problèmes administratifs des collectivités territoriales	15		3	3
Histoire de la décentralisation	20		3	3
<i>- 1 langue vivante au choix parmi 3 :</i>				
- Anglais		15	2	2
- Espagnol		15	2	2
- Allemand		15	2	2
<b><i>Option Droit public général</i></b>				
Contentieux administratif	36	15	6	6
Histoire des idées politiques	20		4	4
<b><i>Stage (facultatif)</i></b>				



## Master 1 Option *Droit, Politique et Patrimoine* (semestre 1)

### → *Module Métiers de l'accompagnement politique*

Intitulé des enseignements	CM Nombre d'heures	TD Nombre d'heures	Coefficient	ECTS
<b>Semestre 1 Option <i>Droit, Politique et Patrimoine</i></b>				
<b><i>Tronc commun</i></b>				
Droit des collectivités territoriales	36	15	5	5
Droit des services publics	30		4	4
Droit et gestion des agents publics	30		3	3
Droit des contrats administratifs	10		2	2
Management des collectivités territoriales	10		2	2
Note de synthèse	2	12	2	2
<i>- 1 langue vivante au choix parmi 3 :</i>				
- Anglais		15	2	2
- Espagnol		15	2	2
- Allemand		15	2	2
<b><i>Module Métiers de l'accompagnement politique</i></b>				
Théorie de la communication		24	2	2
Principes et techniques de la communication institutionnelle		30	2	2
Les familles politiques en France	18		3	3
Histoire de la communication politique et culturelle	18		3	3



**Master 1 Option *Droit, Politique et Patrimoine* (semestre 2)**  
→ ***Module Métiers de l'accompagnement politique***

Intitulé des enseignements	CM Nombre d'heures	TD Nombre d'heures	Coefficient	ECTS
<b>Semestre 2 Option <i>Droit, Politique et Patrimoine</i></b>				
<b><i>Tronc commun</i></b>				
Droit public économique	30	15	5	5
Droit et politique de l'environnement	30		4	4
Grands problèmes constitutionnels	20		3	3
Grands problèmes administratifs des collectivités territoriales	15		3	3
Histoire de la décentralisation	20		3	3
<i>- 1 langue vivante au choix parmi 3 :</i>				
- Anglais		15	2	2
- Espagnol		15	2	2
- Allemand		15	2	2
<b><i>Module Métiers de l'accompagnement politique</i></b>				
Histoire politique	18		2	2
Histoire de la pensée et de l'idée européennes	18		2	2
Cultures politiques	12		2	2
Prise de parole publique		15	2	2
Analyse critique des médias		24	2	2
<i>Stage (facultatif)</i>				



## Master 1 Option *Droit, Politique et Patrimoine* (semestre 1)

### → *Module Gestion locale du patrimoine culturel*

Intitulé des enseignements	CM Nombre d'heures	TD Nombre d'heures	Coefficient	ECTS
<b>Semestre 1 Option <i>Droit, Politique et Patrimoine</i></b>				
<b><i>Tronc commun</i></b>				
Droit des collectivités territoriales	36	15	5	5
Droit des services publics	30		4	4
Droit et gestion des agents publics	30		3	3
Droit des contrats administratifs	10		2	2
Management des collectivités territoriales	10		2	2
Note de synthèse	2	12	2	2
<i>- 1 langue vivante au choix parmi 3 :</i>				
- Anglais		15	2	2
- Espagnol		15	2	2
- Allemand		15	2	2
<b><i>Module Gestion locale du patrimoine culturel</i></b>				
Droit de l'urbanisme	36		3	3
Techniques d'expression et de communication	10	12	3	3
Sources iconographiques contemporaines		24	4	4



**Master 1 Option *Droit, Politique et Patrimoine* (semestre 2)**  
→ ***Module Gestion locale du patrimoine culturel***

Intitulé des enseignements	CM Nombre d'heures	TD Nombre d'heures	Coefficient	ECTS
<b>Semestre 2 Option <i>Droit, Politique et Patrimoine</i></b>				
<b><i>Tronc commun</i></b>				
Droit public économique	30	15	5	5
Droit et politique de l'environnement	30		4	4
Grands problèmes constitutionnels	20		3	3
Grands problèmes administratifs des collectivités territoriales	15		3	3
Histoire de la décentralisation	20		3	3
- 1 langue vivante au choix parmi 3 :				
- Anglais		15	2	2
- Espagnol		15	2	2
- Allemand		15	2	2
<b><i>Module Gestion locale du patrimoine culturel</i></b>				
Sources iconographiques contemporaines		18	6	6
Approche professionnelle des métiers du patrimoine et de la culture		9	4	4
<i>Stage (facultatif)</i>				



# Contenu des enseignements

---

## Semestre 1

---

### Cours obligatoires communs

#### *Droit des collectivités territoriales*

Julien Thomas, Maître de conférences

Présentation du régime juridique des collectivités territoriales (compétences, organes, moyens, contrôle)

#### *Droit des services publics*

Armelle Treppoz, Maître de conférences

Ce cours présente la théorie générale du service public (notion et régime) et les incidences du droit de l'Union européenne sur la conception française du service public. Il aborde plus particulièrement : l'identification du service public, les principes généraux de son organisation et de son fonctionnement, les régimes différenciés et l'applicabilité du droit de la concurrence, les modes de gestion (régies locales et cadre juridique de la DSP en particulier).

#### *Droit et gestion des agents publics*

Alexis Zarca, Maître de conférences HDR

Les agents publics, auxquels l'essentiel des dispositions du code du travail ne s'appliquent pas, relèvent d'un droit qui leur est propre et qui, dans la tradition française du service de l'intérêt général, privilégie une logique statutaire (de « carrière ») au premier abord assez éloigné des logiques fonctionnelles (de « métiers ») qu'on trouve dans la plupart des autres pays occidentaux. Ce modèle, en vérité largement « idéal-typique », est aujourd'hui à l'épreuve. Et ne cesse d'évoluer : banalisation du CDI (en parallèle du fonctionnariat), valorisation des métiers et des parcours (NBI, GRAF, RIFSEEP, VAE, GPEEC...) au service d'une gestion modernisée des ressources humaines, politique de fusionnement des corps, professionnalisation des concours de recrutement, assouplissement des règles de mobilité, valorisation des mérites individuels dans le déroulement des carrières... Toutes ces mutations, si elles affectent en profondeur le droit des relations du travail dans le secteur public, ne remettent pas pour autant en cause

quelques-uns de ses principes structurants, que ceux-ci concernent la carrière proprement dite (de l'accès à l'emploi public jusqu'à la retraite) ou le corpus des droits (protection contre le harcèlement et les discriminations, protection fonctionnelle, droits collectifs...) et obligations (non cumul d'activités, neutralité, réserve, dignité, probité...) des agents publics, ainsi que le régime disciplinaire applicable à ces derniers.

### *Droit des contrats administratifs*

Pierre Serrand, Professeur

Présentation du régime général applicable à l'ensemble des contrats administratifs.

### *Management des collectivités territoriales*

Grégory SPIETH, Maître de conférences

Du plan stratégique au projet de service - organisation des collectivités et management des hommes - les relations avec les citoyens et les partenaires - optimisation des modes de gestion.

### *Note de synthèse*

Florence ABRIOUX, Maître de conférences

Nicolas VIARD, Vacataire (Directeur Général Adjoint des Services – Ressources et Qualité à la Mairie d'Olivet)

Préparation aux concours administratifs

### Langues

#### *Anglais*

Martina Duelpuech

Approche communicative de la langue en travaillant sur des supports authentiques de la presse et des médias anglo-saxons permettant d'amener les étudiants à débattre et à exprimer leur opinion dans la langue cible.

#### *Espagnol*

Nesrine Ouahdani

Etude de documents relatifs à l'actualité espagnole ou des pays latino-américains.

Documents extraits de la presse écrite ou télévisée.

Révision ponctuelle de points de grammaire.

*Allemand*

Claudia Perrin

Les documents étudiés (presse écrite ou sonore, vidéo) permettent l'approche du lexique juridique à travers des faits de société. Les étudiants sont également amenés à tenir des exposés au cours du semestre et à s'entraîner à la traduction en vue des concours.

## **Cours obligatoires Option Droit public général**

*Droit de l'urbanisme*

Fouad Eddazi, Maître de conférences

Le droit de l'urbanisme a vocation à encadrer l'évolution physique des agglomérations. Le cours vise à présenter les trois objets de la matière. Celle-ci vise tout d'abord à fixer les orientations et les règles relatives à l'occupation du sol (planification stratégique, PLU, cartes communales, règles générales de l'urbanisme, règles concernant les espaces fragiles [littoral, montagne]). Elle définit ensuite les conditions de l'aménagement des sols (politique foncière, ZAC, lotissement). Elle permet enfin de contrôler les règles d'utilisation du sol par des mécanismes d'autorisation (permis de construire, déclaration préalable).

*Techniques d'expression et de communication*

Florence Abrioux, Maître de conférences

Présentation des notions expliquant les principes et les enjeux de la communication orale (communication verbale et non verbale) et aux techniques permettant d'améliorer l'expression orale à partir de mises en situation (présentation de soi, représentation d'un groupe, entretien, exposé, etc.).

Rappel des principales techniques d'expression écrite (résumé, analyse, commentaire) et approfondissement à partir d'exercices variés pour améliorer la dextérité écrite. Par exemple, en s'exerçant à produire des résumés de nature différente (résumé littéraire, résumé de la structure de l'argumentation, résumé d'idées), de contenu différent (texte technique, d'actualité, etc.) et à partir de supports variés (document audiovisuel, sonore, écrit) ou encore en développant une argumentation.

# **Cours obligatoires Option Droit, Politique et Patrimoine**

## ***-Module MAP***

Pour les cours de l'option *Droit, Politique et Patrimoine*, module *Métiers de l'accompagnement politique* :

- Théorie de la communication
- Principes et techniques de la communication institutionnelle
- Les familles politiques en France (19<sup>ème</sup> – 20<sup>ème</sup> siècles)
- Histoire de la communication politique et culturelle (Moyen-âge – Temps Modernes),

retrouvez le descriptif des cours en suivant le lien :

<https://www.univ-orleans.fr/fr/lettres/formation/catalogue-des-formations>

## ***-Module GLPC***

### ***Droit de l'urbanisme***

Fouad Eddazi, Maître de conférences

Le droit de l'urbanisme a vocation à encadrer l'évolution physique des agglomérations. Le cours vise à présenter les trois objets de la matière. Celle-ci vise tout d'abord à fixer les orientations et les règles relatives à l'occupation du sol (planification stratégique, PLU, cartes communales, règles générales de l'urbanisme, règles concernant les espaces fragiles [littoral, montagne]). Elle définit ensuite les conditions de l'aménagement des sols (politique foncière, ZAC, lotissement). Elle permet enfin de contrôler les règles d'utilisation du sol par des mécanismes d'autorisation (permis de construire, déclaration préalable).

### ***Techniques d'expression et de communication***

Florence Abrioux, Maître de conférences

Présentation des notions expliquant les principes et les enjeux de la communication orale (communication verbale et non verbale) et aux techniques permettant d'améliorer l'expression orale à partir de mises en situation (présentation de soi, représentation d'un groupe, entretien, exposé, etc.).

Rappel des principales techniques d'expression écrite (résumé, analyse, commentaire) et approfondissement à partir d'exercices

variés pour améliorer la dextérité écrite. Par exemple, en s'exerçant à produire des résumés de nature différente (résumé littéraire, résumé de la structure de l'argumentation, résumé d'idées), de contenu différent (texte technique, d'actualité, etc.) et à partir de supports variés (document audiovisuel, sonore, écrit) ou encore en développant une argumentation.

*Sources iconographiques contemporaines*

Noelline Castagnez, Maître de conférences

---

## Semestre 2

---

### Cours obligatoires communs

#### *Droit public économique*

Cédric Guillerminet, Maître de conférences

Les procédés par lesquels les personnes publiques interviennent dans l'économie et les règles de droit qui les régissent seront au cœur de cet enseignement semestriel de 30h. A la présentation des principaux acteurs de l'action publique économique (entreprises publique, notamment), succèdera ainsi l'étude des principes juridiques encadrant cette même action, sous ses formes principales (encadrement juridique des mouvements affectant le secteur public, droit des aides publiques, droit public de la concurrence, ...).

#### *Droit et politique de l'environnement*

Florent Blanco, Professeur

Après avoir présenté la notion d'environnement et de droit de l'environnement, ainsi que son encadrement constitutionnel et européen, le cours aborde successivement les institutions de l'environnement, les principes qui structurent le droit de l'environnement, puis le droit applicable à trois grandes politiques environnementales : la protection de la nature, la lutte contre les pollutions et nuisances, la protection des ressources en eau.

#### *Grands problèmes constitutionnels*

Tristan Pouthier, Professeur

Le cours "Grands Problèmes Constitutionnels" a pour visée l'étude des grandes questions du droit constitutionnel actuel : QPC, articulation entre normes constitutionnelles et autres normes supra-législatives, contrôle du Parlement sur le pouvoir exécutif, encadrement juridique de la moralisation de la vie politique, etc.

### *Grands problèmes administratifs des collectivités territoriales*

Pascal Brindeau, vacataire (député du Loir-et-Cher, conseiller municipal de Vendôme, conseiller départemental)

Les différentes réformes qui se succèdent depuis la décentralisation affectent les collectivités territoriales. Ces mouvements sur l'architecture institutionnelle de notre pays et sur les relations entre l'Etat et les collectivités se sont accélérés ces dernières années. Enjeux juridiques, techniques et financiers sont étudiés du point de vue de l'aide à la décision politique que couvrent les différents métiers de la fonction publique territoriale auxquels peuvent prétendre les étudiants du master.

### *Histoire de la décentralisation*

Pierre Allorant, Professeur

- L'administration d'ancien régime (XVIIIe siècle), réforme impossible
- Les transformations opérées par la Révolution et l'Empire (1789-1815)
- La réorganisation de l'espace français
- Continuité et rupture de la Constituante au Consulat et à l'Empire
- Evolution aux XIXe et XXe siècles : Décentralisation et recentralisation ; L'organisation progressive d'une fonction publique

Langues :

#### *Anglais*

Martina Delpuech

Approche communicative de la langue en travaillant sur des supports authentiques de la presse et des médias anglo-saxons permettant d'amener les étudiants à débattre et à exprimer leur opinion dans la langue cible.

#### *Espagnol*

Nesrine Ouahdani

Cours commun au M1 Droit privé. Etude de documents relatifs à l'actualité espagnole ou des pays latino-américains. Documents extraits de la presse écrite ou télévisée. Révision ponctuelle de points de grammaire.

### *Allemand*

Claudia Perrin

Cours commun au M1 Droit privé. Les documents étudiés (presse ou sonore, vidéo) permettent l'approche du lexique juridique à travers des faits de société. Les étudiants sont également amenés à tenir des exposés au cours du semestre et à s'entraîner à la traduction en vue des concours.

## **Cours obligatoires Option Droit public général**

### *Contentieux administratif*

Florent Blanco, Professeur

Le cours a notamment pour objet l'étude du système juridictionnel administratif (les juges, les rapports entre les deux ordres de juridiction, les compétences des différents degrés de juridiction), des règles relatives au déroulement du procès contentieux (instance devant le juge, procédures d'urgence), de l'autorité de la chose jugée et des voies de recours. Sont également abordés les modes non juridictionnels de règlement des litiges administratifs.

### *Histoire des idées politiques*

Anne Foubert, Maître de conférences

Présentation des grandes doctrines politiques en distinguant les auteurs anciens (les Grecs, les Chrétiens), les modernes (Machiavel, Hobbes, Locke, Montesquieu, Rousseau), et les contemporains.

## **Cours obligatoires Option Droit, Politique et Patrimoine**

### **- Module MAP**

Pour les cours de l'option *Droit, Politique et Patrimoine*, module *Métiers de l'accompagnement politique* :

- Histoire politique
- Histoire de la pensée et de l'idée européenne
- Cultures politiques
- Prise de parole publique
- Analyse critique des médias,

Retrouvez le descriptif des cours en suivant le lien :

<https://www.univ-orleans.fr/fr/lettres/formation/catalogue-des-formations>

## **- Module GLPC**

*Sources iconographiques contemporaines*

*Approche professionnelle des métiers du patrimoine et de la culture*

**La réglementation générale des études est consultable en ligne ici :**

<https://www.univ-orleans.fr/fr/deg/formation/organisation-des-etudes/reglementation>

<https://www.univ-orleans.fr/fr/deg/formation/organisation-des-etudes/reglementation>